

La lettre d'information de votre Fédération de pêche



Foire du Mans du 14 au 18 septembre 2023

A l'occasion de la foire du Mans qui se tiendra du 14 au 18 septembre 2023, la Fédération de pêche de la Sarthe a répondu favorablement à l'invitation de Sarthe Tourisme pour animer un stand.

2 administrateurs et 2 salariés de la Fédération de Pêche de la Sarthe vous accueilleront sur le stand de « Sarthe Tourisme » implanté dans le **hall B** et vous proposeront des animations aux jours et aux horaires suivants :

- **Jeudi 14 septembre :** 14h00 - 20h00
- **Vendredi 15 septembre :** 14h00 - 21h00
- **Samedi 16 septembre :** 14h00 - 21h00
- **Dimanche 17 septembre :** 10h30 - 19h00

Cette manifestation nous offre par ailleurs une nouvelle opportunité d'aller à la rencontre de nos pêcheurs afin d'échanger avec eux mais également avec un public de non-pêcheurs qui pourra ainsi découvrir nos différentes missions. Nous vous attendons nombreux.

Derniers jours pour taquiner la truite fario avant la fermeture...

Nos rivières à truites ont pour la plupart connu une baisse de fréquentation par les pêcheurs au cours de l'été. Pourquoi ne pas en profiter pour aller taquiner la truite fario ?

La truite sauvage est réputée pour sa combativité et sa méfiance. Il vous faudra donc adapter votre pratique à certaines recommandations pour se donner la chance d'en capturer une :

- pêchez tôt le matin ou en fin de journée, périodes d'activité préférentielles de l'espèce en fonction des conditions météorologiques,
- soyez discret, ce poisson ne se montrera pas si vous êtes trop visible ou bruyant.

Vous avez jusqu'au dimanche 17 septembre pour pêcher ce salmonidé roi de nos rivières.



Milieux

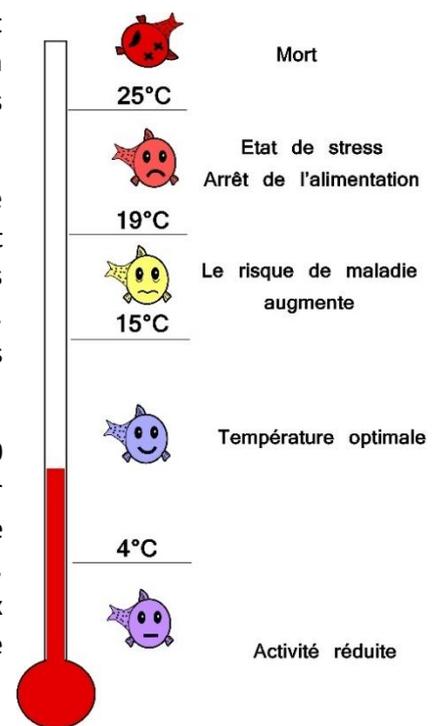
✓ Coup de chaleur sur nos rivières !

Avec le changement climatique, les rivières manquent d'eau et les poissons ont chaud ! Rien d'étonnant, leur température dépend de celle du milieu et si un réchauffement n'est pas pour déplaire au silure, il n'en est pas de même pour les espèces dites d'eaux fraîches comme la truite fario.

A chaque espèce, ses exigences. La zone de confort de la truite par exemple, se situe entre 4 et 19°C, celle du brochet entre 10 et 24°C et celle du silure entre 12 et 28°. Il est donc facile de comprendre que la hausse des températures modifie les peuplements piscicoles et qu'elle affecte plus globalement les milieux aquatiques. Les grands gagnants : pathogènes et espèces exotiques ; Les perdants : les espèces déjà mises à mal...

Pour suivre ce phénomène, nous disposons tous les ans, depuis 2021, près de 40 sondes sur les cours d'eau sarthois. En 2022, nous avons porté notre attention sur le bassin du Loir dont voici quelques exemples de relevés : au Grand-Lucé, la Veuve affichait une température moyenne journalière maximale de 19,7°C (max >21°C), la Braye à Bessé/Braye : 22,1°C (max à 24°C), le Loir à Luché-Pringé : 26,5°C (max >27°C). L'Anille est montée à plus de 29°C à Saint-Calais après son passage dans le plan d'eau.

Le réchauffement climatique sonne sans doute le glas de certaines espèces de poissons en Sarthe !



Tolérances thermiques de la truite

Réglementation

✓ Projet d'évolution des modalités de pratique de la pêche de loisir dans le département de la Sarthe

La Fédération de pêche de la Sarthe envisage d'apporter des modifications sur certains points de la réglementation en lien avec des projets de valorisation halieutique des parcours pour une pêche responsable et de qualité. Les propositions seront inscrites à l'arrêté préfectoral sous réserve de validation par la Préfecture.

Notre réflexion porte sur 3 thèmes :

La mise en place de fenêtres de capture pour le brochet et pour le sandre.

Le principe consiste en la définition d'une taille minimale et d'une taille maximale de capture. Seuls les poissons capturés dans cette fourchette peuvent être conservés. Cette disposition permet d'assurer un meilleur recrutement en protégeant les plus gros géniteurs.

Prolonger la fermeture du sandre

Le sandre est un carnassier qui se reproduit plus tard que le brochet. Nous envisageons par conséquent de repousser son ouverture au dernier samedi de mai.

La mise en place du no-kill pour le black-bass

Afin de protéger cette espèce prisée des pêcheurs sportifs, nous envisageons de rendre obligatoire sa remise à l'eau sur l'ensemble du département.

Une enquête est mise en ligne afin de recueillir l'avis des pêcheurs (cliquez [ici](#) pour accéder au questionnaire). Nous espérons pouvoir compter sur une participation massive car satisfaire les pêcheurs reste une priorité pour nous.

Technique de pêche

✓ Pêcher avec des fruits

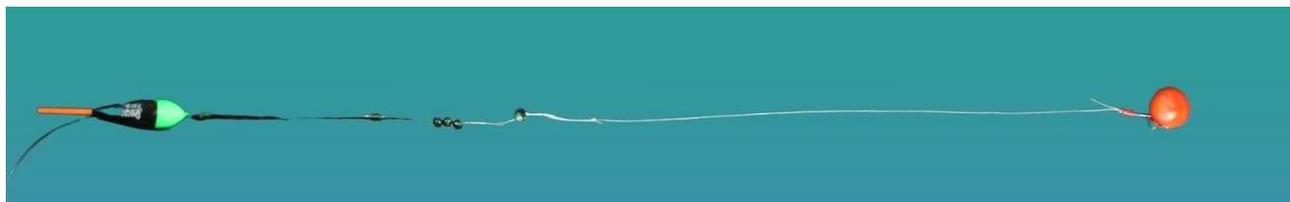
En cette fin d'été, l'eau est souvent claire et sa température élevée ce qui rend la pêche des carnassiers compliquée. C'est le moment d'essayer de capturer les gros poissons blancs avec ce que la nature nous offre, chevesnes à la mûre, rotengles à la baie de sureau ou carpes avec des glands.



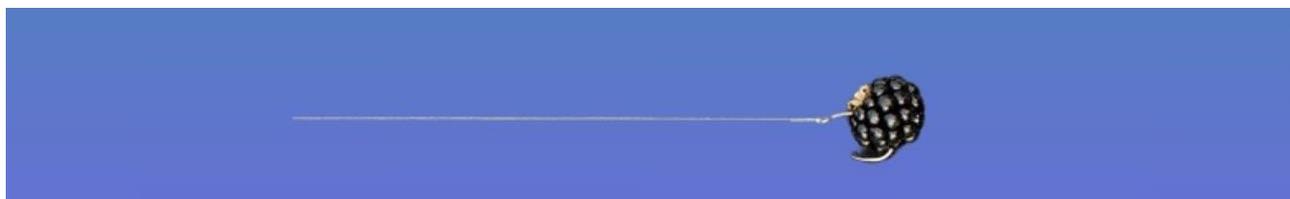
Quels matériels ?

C'est une technique qui nécessite peu de matériel, une canne légère (2-10 gr) un moulinet taille 1000, un nylon ou une tresse, une boîte avec différentes tailles d'hameçons adaptés aux fruits que vous allez utiliser et pour finir une boîte pour récolter les fruits.

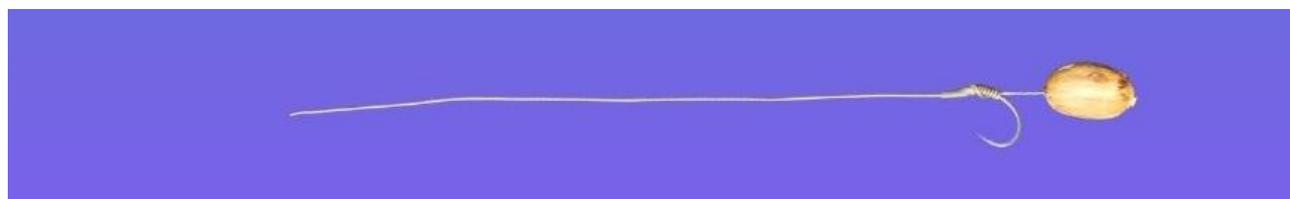
Exemples de montages :



Flotteur suivant poste de pêche, ligne de pêche au coup classique, corps de ligne en 12/°, bas de ligne 10/°, hameçon entre 12 et 16



Bas de ligne en 18/°, pas de plomb, hameçon taille 6



Bas de ligne en tresse à carpe avec cheveu, hameçon taille 6

Où pêcher ?

Il faut choisir des parcours où les arbres fruitiers et les ronciers sont présents. La pêche à roder est la plus adaptée. Elle consistera en un repérage du poisson le long des berges par une approche la plus discrète possible. On lance ensuite son appât quelques centimètres devant le poisson visé et on le laisse dériver le plus naturellement possible avec le courant.

C'est une technique très ludique que vous pouvez pratiquer en famille et qui réserve de belles surprises avec de gros poissons à la clé.

Animations

✓ Ateliers pêche nature

La Fédération de Pêche propose, dès le mercredi 13 septembre, 2 écoles de pêche aux Rouanneraies à Fillé :
 > les mercredis de 9h30 à 12h30 à partir de 8 ans pour les enfants scolarisés en primaire.
 > les mercredis de 14h00 à 17h00 pour les enfants scolarisés au collège ou au lycée.

Si vous souhaitez vous inscrire, contactez la Fédération au 02.43.85.66.01 ou à accueil@peche72.fr.

✓ Animations pêche sur le grand plan d'eau des Rouanneraies à Fillé-sur-Sarthe

Pêche de la carpe : 10 – 18 ans, 20€

- ☞ 24 octobre de 14h00 à 17h00
- ☞ 31 octobre de 14h00 à 17h00

Pêche aux leurres : 10-18 ans, 10€

- ☞ 02 novembre de 14h00 à 17h00
- ☞ 03 novembre de 14h00 à 17h00

Multipêche au coup : 10 – 18 ans, 20€

- ☞ 30 octobre de 14h00 à 17h00

Pêche au coup parents/enfants : 05-10 ans, 10€

- ☞ 26 octobre de 14h00 à 16h00

Float-tube : 12 – 18 ans, 10€

- ☞ 23 octobre de 14h00 à 17h00
- ☞ 27 octobre de 09h30 à 12h30
- ☞ 27 octobre de 14h00 à 17h00



Toutes nos initiations sont encadrées par un animateur qualifié et nous vous prêtons le matériel.

✓ Ouvertures de la pêche sur le grand plan d'eau des Rouanneraies à Fillé-sur-Sarthe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Septembre	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
Octobre	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar
Novembre	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven
Décembre	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim

CARNASSIERS DU BORD

PÊCHE DE LA CARPE EN BATTERIE (2)

CARNASSIERS EN BATEAU

FEEDER/PÊCHE ANGLAISE/CARPE

CARNASSIERS EN FLOAT TUBE

TRIBAL CUP SHIMANO

PÊCHE A LA MOUCHE

En bref...

- ☞ Dans notre précédente newsletter, nous souhaitions connaître votre avis sur celle-ci, malheureusement peu d'entre vous ont répondu à notre questionnaire. Nous vous remettons le lien pour y répondre, en cliquant [ici](#). Nous comptons sur vous.
- ☞ Toutes les manifestations des AAPPMA disponibles [ici](#).

Conception, rédaction et photos :

Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Sarthe

FNPF – L. Madelon



Newsletter trimestrielle / tous droits réservés

Nos coordonnées :

Les Rouanneraies 72210 FILLE
 02.43.85.66.01
accueil@peche72.fr



Fédération de Pêche de la Sarthe

Federationpeche72